



COUPE SÉNIORS

2023 - 2024
DORDOGNE

Le présent règlement vient en complément des règlements généraux et sportifs.

Article 1 : Participation

- Seules les équipes évoluant aux niveaux départemental et régional peuvent participer.
- Il peut y avoir plusieurs équipes engagées par club.
- Les équipes U20 ne peuvent pas participer aux coupes de Dordogne seniors.

Article 2 : Date et horaire

Horaires officiels de programmation des rencontres	Vendredi 20h à 22h (jusqu'aux 1/2 F inclus)
--	--

L'organisation des Finales sera confiée à un club :

Finale Coupe de Dordogne F : Samedi 19h00

Finale Coupe de Dordogne M : Samedi 21h30

Article 3 : Désignation des officiels

Les OTM sont désignés par les clubs, les arbitres sont à la charge des clubs et désignés par la CDO selon l'article 27 des règlements généraux et sportifs.

Les frais d'arbitrage lors des Finales seront pris en charge par le Comité.

Article 4 : Directives techniques



Pas de directive de la commission technique.

Article 5 : Tirage au sort

Le tirage au sort est libre à chaque tour. Il n'y a aucune équipe tête de série protégée par le tirage au sort.

Les équipes évoluant en R1 et R2 n'entrent dans la compétition qu'en 1/4 de Finales.

Article 6 : Niveau des équipes

Les niveaux des équipes sont pris aux dates officielles de chaque tour de Coupe.

Article 7 : Lieu de rencontre

L'équipe du niveau le plus faible reçoit. En cas d'égalité c'est l'équipe qui a le numéro le plus petit lors du tirage qui reçoit.

Article 8 : Handicap

Coupes masculines : un avantage de douze (12) points par niveau de différence est porté sur la e-marque au crédit de l'équipe masculine la plus faible.

Coupes féminines : un avantage de huit (8) points par niveau de différence est porté sur la e-marque au crédit de l'équipe féminine la plus faible.

Article 9 : Règle de participation en coupes

Si un joueur non brûlé, a participé au minimum à 4 rencontres de championnat régional ou national avec son équipe 1 (quelle que soit la catégorie), il doit avoir participé au minimum à 6 rencontres de championnat avec son équipe réserve pour pouvoir participer à la coupe avec cette équipe réserve.